



Régime social CPAM ou RSI

Par **anikristi**, le **15/01/2018** à **18:52**

Bonjour,

Je voudrais créer une micro entreprise.

Pourriez-vous me renseigner si je serais rattaché au régime général ou à RSI? Il s'agit d'une activité principale.

Merci d'avance

Par **CabinetPannaud**, le **19/01/2018** à **19:05**

Bonsoir,

Tu sera rattaché au régime général, étant donné que depuis le 1er janvier le RSI n'existe plus.

Plus exactement, ton interlocuteur sera la "Sécurité Sociale des Indépendants", qui est en fait une entité gérée par le régime général, dédiée aux indépendants.